









Fonds pour le logement abordable (FLA)

Financement sous forme de contribution seulement

La liste de vérification suivante énonce les documents minimaux requis pour passer d'une étape à l'autre du processus afin que la demande soit prise en considération pour le financement sous forme de contribution. L'incapacité de fournir les documents indiqués à chaque étape du processus ralentira la progression du dossier et pourrait entraîner le retrait de la demande. La SCHL peut, à sa discrétion et au besoin, demander des documents supplémentaires pour compléter son évaluation de l'ensemble de logements.

Veuillez noter que les documents énumérés ci-dessous sont ceux qu'il faut absolument présenter à une étape particulière du traitement de la demande; toutefois, pour accélérer le processus, il est recommandé que les documents soient soumis bien à l'avance.

Si vous avez des questions au sujet des documents à fournir, veuillez faire appel à votre spécialiste, Solutions clients¹.

Le volet Financement sous forme de contribution seulement du Fonds pour le logement abordable est destiné aux ensembles qui reçoivent la majeure partie du financement d'autres sources (p. ex., province, municipalité, prêteur)

Demande

Convention de prêt

Première avance

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS OU RÉPARATION ET RENOUVELLEMENT DE LOGEMENTS

Détails sur les proposants

Déclaration d'intégrité signée

Ce document est disponible sur le <u>site Web de la SCHL</u>²; il devrait être signé et présenté dans le cadre de la demande.

¹ https://www.cmhc-schl.gc.ca/info-schl/communiquez-avec-nous

² https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/integrity-declaration-fr.pdf

Documents sur l'entreprise

- Statuts constitutifs/lettres patentes
 - Statuts constitutifs comprenant tous les documents justificatifs comme, sans s'y limiter, un formulaire d'enregistrement du nom d'entreprise, les statuts de l'entreprise, etc.;
 - · Lettres, brevets;
- · Règlements;
- Accords d'exploitation (le cas échéant);
- Renseignements détaillés sur la structure organisationnelle de l'entité (p. ex., un organigramme).

États financiers des 2 derniers exercices

- États financiers audités des deux derniers exercices (un rapport consécutif à une mission d'examen peut être accepté, à la seule discrétion de la SCHL) pour les demandeurs et chacune des cautions (le cas échéant);
- Si des états financiers audités ne sont pas disponibles, les états financiers ayant fait l'objet d'une mission d'examen pourraient être acceptés;
- Lorsque le demandeur est une personne ou un groupe de personnes, des états de la valeur nette de l'actif et du passif doivent être fournis.

Détails du projet

Preuve de l'existence de besoins communautaires

Au moins un des documents suivants, qui décrit clairement l'offre et la demande associées à l'ensemble et précise ce qui rend cette offre unique;

- Lettre de soutien de la municipalité, de la province, du territoire ou du gouvernement autochtone mettant en évidence son engagement à l'égard de l'ensemble;
- Étude de marché comportant des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs démontrant les besoins en matière de logement;
- Documentation décrivant les listes d'attente pour les logements sociaux existants dans la même collectivité:
- Plan municipal pour la superficie du terrain ou stratégie municipale de logement abordable;
- Données sur l'inoccupation et sur l'état du marché locatif local (p. ex., nombre d'immeubles locatifs existants disponibles, nombre de personnes ayant besoin d'un logement, etc.) et sur tout immeuble sur le même terrain afin de démontrer que l'ensemble de logements répond toujours à un besoin.

Confirmation que le terrain est garanti

- Copie de la convention d'achat-vente. Ce document doit indiquer le prix d'achat de la propriété, le nom de l'acheteur et du vendeur ou, la date de clôture de la vente et tout renseignement pertinent sur la vente;
- · Recherche de titre;
- Lettre de la province ou de la municipalité confirmant que le terrain est disponible et qu'il est fourni pour les besoins visés;
- Copie de tous les contrats de location (le cas échéant). Par exemple, les contrats de location simples et les baux fonciers:
- Relevé d'impôt foncier.

Preuves à l'appui des résultats sociaux

- Présentation d'un modèle d'efficacité énergétique effectué par un professionnel qualifié qui présente le rendement sur le plan de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre d'un ensemble de référence (Attestation concernant les critères d'efficacité énergétiques³);
- Attestation de l'accessibilité (Attestation concernant les critères d'accessibilité⁴).

Rapport d'évaluation de l'état du bâtiment décrivant l'ampleur des travaux de réparation

Aspects financiers du projet

Cahier de travail d'évaluation du projet dans le cadre du FLA dûment rempli

Copie complétée (cahier de travail disponible sur le <u>site Web de la SCHL</u>⁵ avec les renseignements suivants : l'abordabilité des loyers, le budget de l'ensemble, le calcul du financement de l'ensemble et l'analyse pro forma).

Estimations des coûts de l'ensemble

- Estimations des coûts actuels (Remarque : Les ensembles qui sont plus près du début de la construction et pour lesquels d'autres sources de financement ont été confirmées seront priorisés pour le financement. Les estimations de classe A sont généralement disponibles pour les ensembles dont la construction est prête à démarrer et pour lesquels d'autres sources de financement sont confirmées.);
- Au moins une ventilation des coûts prévus fournie par un architecte ou un ingénieur.

Demande

Convention de prêt

Première avance

Détails du projet

Évaluation environnementale

- Rapports d'évaluation environnementale d'un site (EES) : EES de phase 1 et EES de phase 2 (le cas échéant);
- Demande de document sur l'état du site (le cas échéant), évaluation des risques (le cas échéant) et confirmation de l'assainissement du site (le cas échéant).

Aspects financiers du projet

Confirmation de l'engagement de tous les co-bailleurs des fonds

Preuve écrite de l'engagement de chaque co-bailleur de fonds (p. ex., lettre d'intention signée ou accord de financement), y compris les montants de financement prévus et toute modalité.

³ https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/affordable-housing-fund-energy-efficiency-attestation-fr.pdf

⁴ https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/affordable-housing-fund-project-accessibility-target-attestation-fr.pdf

⁵ https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/affordable-housing-fund/affordable-housing-fund-co-viability-assessment-calculator-contribution-only-fr.xlsx

Demande

Convention de prêt

Première avance

Détails du projet

Approbations municipales

Copie des permis de construire.

Attestation de l'emprunteur

Attestation ou entente décrivant les engagements du client envers d'autres prêteurs et leurs modalités.

Respect de toutes les autres conditions préalables au financement en faveur de la SCHL

Aspects financiers du projet

Ententes définitives signées pour tous les co-bailleurs de fonds

Liste de tous les co-bailleurs de fonds et de tous les documents énumérés ci-dessous, le cas échéant :

- Financement des dépenses en capital : lettre ou tout autre document confirmant les sources de financement, y compris les subventions, les contributions en nature, les prêts-subventions et la renonciation aux frais ou droits d'aménagement (le cas échéant);
- Financement d'exploitation : lettre ou tout autre document pour confirmer toutes les sources du financement d'exploitation (p. ex., supplément au loyer, subvention de fonctionnement et exonération de taxes foncières).

Rapport de l'économiste en construction

- Fournir un résumé du budget final et des sources de financement.
- Fournir un résumé de l'état d'avancement ou du calendrier de construction.
- Rapport mis à jour qui doit être fourni avant le versement de chaque avance.

REMARQUE: La SCHL se réserve le droit de demander des documents supplémentaires qui ne figurent pas dans cette liste, à sa seule discrétion et au cas par cas.







